

► LES PROPOSITIONS DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR L'OCCITANIE : FOCUS SUR LES 52 PRIORITÉS DES CITOYENS

⇒ Agriculture et alimentation

- Aider les agriculteurs à commercialiser leurs produits en circuit court afin de favoriser l'accès aux produits sains et locaux
- Favoriser les circuits courts pour une alimentation saine dans les cantines scolaires sollicitant l'économie locale
- Réduire jusqu'à l'interdiction les traitements chimiques
- Favoriser les pratiques agricoles permettant une meilleure adaptation au changement climatique
- Accompagner les nouvelles installations agricoles sur les aspects fonciers et techniques
- Encourager le développement de l'agriculture biologique par le développement d'un réseau de référents et le financement de la conversion vers le bio

⇒ Aménagement du territoire

- Rééquilibrer le développement économique : rééquilibrer partout en Occitanie le développement de l'emploi (services, commerces industrie)
- Stopper l'extension des villes qui grignotent les forêts et terres agricoles en revitalisant les centres-bourgs par l'implantation d'emplois locaux (commerces, services y compris santé...)

⇒ Citoyenneté, démocratie et service public

- Simplifier les démarches administratives et les rendre plus accessibles, avec entre autres un langage plus simple et plus compréhensible
- Enseigner à tous dès la jeunesse une pratique citoyenne éclairée, critique et participative
- Organiser un contrôle citoyen pour suivre la mise en œuvre des propositions de la convention ainsi que de l'action publique et en rendre compte

⇒ Culture et sports

- Mettre en place davantage de pôles culturels dans les établissements scolaires
- Réanimer les structures culturelles dans le milieu rural et/ou développer des villages artistiques (villages favorisant les expressions et activités artistiques, avec des espaces dédiés aux artistes)

⇒ Développement économique et tourisme

- Renforcer les soutiens à la création et à la pérennité des micro-entreprises et petites entreprises (zones rurales et péri-urbaines en particulier)
- Relocaliser (faire revenir sur le territoire) la production de produits aujourd'hui importés (notamment avec des activités d'économie sociale et solidaire)
- Développer le tourisme en milieu rural
- Aménagement de l'accès aux lieux touristiques

⇒ Emploi et formation

- Inciter les entreprises à embaucher les jeunes diplômés
- Aider à la formation aux nouveaux métiers sur les énergies renouvelables
- Sensibiliser et informer dès le plus jeune âge aux formations/métiers (pénuriques, méconnus, dévalorisés) à travers des communications/immersions en entreprise
- Favoriser les migrations / la mobilité des personnes à la recherche d'emplois vers des départements / villes qui embauchent
- Présenter tous les métiers (formations et leurs débouchés) à la chambre de métiers départementale

⇒ Energie

- Subventionner des projets de production d'énergies renouvelables (communes et particuliers)
- Inciter à la réhabilitation énergétique des bâtiments publics et privés
- Mieux subventionner l'isolation des logements à base de matériaux non polluants
- Conditionner le renforcement des aides à l'isolation et à la rénovation thermique à des contrôles plus importants
- Compléter les dispositifs nationaux de réhabilitation énergétique des copropriétés, à l'adresse en particulier des populations les plus modestes

⇒ Enseignement et éducation

- Inclure dans les collèges ou pendant la scolarité l'apprentissage des premiers secours et le systématiser
- Repérer les jeunes en risque de décrochage scolaire et favoriser leur mise en relation avec les professionnels
- Développer des groupes de soutien scolaire pour les élèves et étudiants animés par des intervenants (professionnels de tous secteurs), y compris dans les zones sensibles



⇒ Environnement

- Mettre en place des actions et sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, à la pollution et au tri des déchets
- Renforcer la protection et le nettoyage du littoral, des plages et des abords des cours d'eau
- Inciter / valoriser la production d'énergies renouvelables à l'échelle locale via des collectifs de citoyen.ne.s (financement participatif)
- Mettre en place une cogestion plus responsable de la faune et de la flore
- Favoriser l'achat d'occasion et le réemploi, la réparation d'objets
- Proposer à différents publics (par exemple : détenus, demandeurs d'emploi, en situation d'exclusion) de dépolluer, nettoyer et entretenir les sites naturels et les villes contre des services ou une indemnisation

⇒ Habitat

- Revoir les critères d'attribution des logements sociaux
- Favoriser l'accès au logement aux célibataires en CDD ou autres
- Subventionner les puits de carbone administrés de manière durable dans les bâtiments

⇒ Mobilités, transports

- Augmenter et coordonner les moyens de mobilité de la Région
- Prioriser le fret par voie ferroviaire

- Remettre en circulation les petites lignes de chemin de fer (transport de personnes et de marchandises)
- Favoriser le covoiturage au sein des entreprises
- Favoriser l'accès des vélos et autres transports doux dans les transports en commun

⇒ Solidarités, santé

- Favoriser l'implantation du secteur médical dans les zones de déserts médicaux
- Faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap en intensifiant et accélérant les aménagements des espaces publics
- Développer les projets intergénérationnels et solidaires
- Prévenir et lutter contre les discriminations professionnelles et scolaires
- Améliorer la prise en charge des SDF grâce à une plus grande implication de la Région et en renforçant les aides financières aux personnes en très grande précarité
- Regrouper des services de première nécessité dans des maisons sociales / maisons des citoyens ou un camion itinérant
- Augmenter le nombre de places et de sessions de formation sur le domaine de la santé et en simplifier l'accessibilité
- Mettre en place une « tente des glaneurs » dans les marchés de ville et de village pour valoriser les futurs déchets, les redistribuer et ainsi aider les personnes défavorisées

